

## Temps forts de l'orientation en 3<sup>e</sup>

### 1 Décembre

Conseil de classe du premier trimestre

Votre enfant doit faire **un stage en entreprise** pendant son année de 3<sup>e</sup>. C'est le moment de réfléchir à son futur lieu de stage.

### 2 Janvier-février

**Demandes d'orientation (ou intentions d'orientation)** : vous allez être interrogés dès le mois de janvier sur la poursuite d'études envisagée par votre enfant après la 3<sup>e</sup> (Seconde générale et technologique, Seconde professionnelle, Première année de CAP ; lycée professionnel ou apprentissage\*).

\*Si votre enfant envisage une **formation en apprentissage** après la 3<sup>e</sup>, c'est le moment de commencer à chercher un employeur.

Ne ratez pas les **journées portes ouvertes** dans les lycées, les lycées professionnels et les CFA.

#### À consulter

Ce guide est remis à chaque élève de 3<sup>e</sup> entre le premier et le deuxième trimestre.



### 3 Mars

**Conseil de classe du deuxième trimestre** : l'équipe éducative donne un avis provisoire et des conseils sur les demandes d'orientation de votre enfant.

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment rencontrer le professeur principal de votre enfant ou le **psychologue de l'Éducation nationale** dans le cadre des réunions parents-professeurs ou individuellement.

### 4 Avril-mai

**Demandes d'orientation définitives** : vous allez devoir indiquer définitivement l'orientation souhaitée par votre enfant après la 3<sup>e</sup> (Première année de CAP, Seconde professionnelle, Seconde générale et technologique). Vous devrez également formuler plusieurs vœux (généralement entre 3 et 6, selon votre académie), en indiquant les établissements et les formations souhaitées.

Votre enfant est sans solution ? Prenez contact avec son collège pour faire d'autres vœux.

### 5 Juin

- **Conseil de classe du troisième trimestre** : l'équipe éducative se prononce sur les demandes d'orientation de votre enfant. En cas de désaccord, le principal vous reçoit en entretien et peut accéder à votre demande.
- **Commission d'appel** : en cas de désaccord avec la décision d'orientation du principal.
- Deuxième quinzaine de juin : épreuves écrites du **Diplôme national du brevet (DNB)**.
- N'oubliez pas d'**inscrire** votre enfant dans son futur établissement.